



Association canadienne de sport pour paralytiques cérébraux Temple de la renommée

Le Temple de la renommée de la CCPSA rend hommage aux athlètes, équipes, entraîneurs, officiels et bâtisseurs qui ont eu une influence significative sur le sport pour les athlètes atteints de paralysie cérébrale et de handicaps connexes.

1) Objectifs du Temple de la renommée de la CCPSA

- Reconnaître, honorer et mettre en valeur les athlètes, les équipes, les entraîneurs, les officiels et les bâtisseurs de la CCPSA qui ont accompli des réalisations extraordinaires dans leur sport au Canada ou à l'échelle internationale.
- Reconnaître, célébrer et honorer les personnes qui ont apporté une contribution exceptionnelle au développement et à l'avancement du sport pour les athlètes atteints de paralysie cérébrale et de handicaps connexes au Canada ou à l'étranger.
- Poursuivre le développement et la mise en valeur du sport pour les athlètes atteints de paralysie cérébrale et de handicaps connexes en partageant ces réalisations exceptionnelles avec le reste du pays.

2) Processus et critères de nomination

i) Période d'ouverture des candidatures

Le calendrier pour soumettre les candidatures pour l'intronisation au Temple de la renommée en 2025 commence le 1er juin et se termine le 29 juin. Toutes les candidatures et informations doivent être envoyées au président du comité des nominations.

ii) Qui peut être nommé ?

Pour être éligibles, les candidats doivent :

- Être citoyen canadien ou résident du Canada depuis au moins cinq ans ;
- Les candidatures posthumes seront prises en considération ;
- Chaque année, un maximum d'une personne, d'un duo ou d'une équipe dans chaque catégorie sera intronisé au Temple de la renommée ;
- L'ACSP se réserve le droit de ne nommer personne dans une catégorie donnée au cours d'une année donnée.



- Les candidats doivent accepter de se soumettre à une vérification de leurs antécédents judiciaires.

Catégories admissibles

Athlète

Les athlètes sont définis comme des compétiteurs atteints de paralysie cérébrale ou d'un handicap similaire qui ont obtenu des résultats exceptionnels dans le sport amateur. Les athlètes doivent avoir pris leur retraite de la compétition de haut niveau depuis trois ans avant de pouvoir être sélectionnés pour le Temple de la renommée.

Critères :

- Succès et distinction exceptionnels dans le sport amateur au niveau national ou international de haut niveau pour leur époque ;
- Avoir fait preuve du plus haut niveau d'esprit sportif et de fair-play ;
- Contribution au développement du sport ;
- Source d'inspiration pour d'autres athlètes.

Entraîneurs et officiels

Les entraîneurs sont définis comme des personnes qui développent et entraînent des athlètes atteints de paralysie cérébrale ou de handicaps connexes. Les officiels sont définis comme des personnes ayant reçu une formation officielle et chargées de faire respecter les règles du sport pour les personnes atteintes de paralysie cérébrale ou de handicaps connexes. Les entraîneurs et les officiels doivent avoir exercé leurs fonctions pendant au moins cinq ans avant de pouvoir être candidats à l'intronisation au Temple de la renommée.

Critères

- Expertise dans le développement et l'entraînement d'athlètes ou d'officiels ;
- Démonstration d'un leadership exceptionnel, de compétences extraordinaires et d'un engagement sans faille dans l'exercice de leurs fonctions ;
- Contribution au développement et à l'avancement de leur sport au Canada, à l'échelle locale, provinciale ou nationale et/ou internationale ;
- Pour les entraîneurs, succès exceptionnel de leurs athlètes au niveau national et international de l'élite de leur époque ;
- Démonstration du plus haut niveau d'éthique et d'esprit sportif.

Bâtisseurs

Les bâtisseurs sont des personnes qui ont apporté une contribution exceptionnelle tout au long de leur vie à la croissance et au développement du sport pour les athlètes atteints de paralysie cérébrale et de handicaps connexes au Canada. Il peut s'agir d'administrateurs, de membres de conseils d'administration, d'officiels, d'entraîneurs, de classificateurs, de gestionnaires, de partenaires de performance, de médecins, de chercheurs, etc. Les candidats peuvent être actifs ou inactifs au moment de leur sélection.



Critères

- Contribution à la croissance et au développement du sport pour les athlètes atteints de paralysie cérébrale et de handicaps connexes au Canada, à l'échelle locale, provinciale, nationale ou internationale ;
- Leadership novateur ;
- Idées novatrices ;
- Capacité à influencer le changement.

Équipes

Les équipes sont définies comme des équipes ou des duos composés d'athlètes canadiens atteints de paralysie cérébrale ou de handicaps connexes qui ont obtenu des succès remarquables dans le sport amateur en représentant le Canada, une province, une municipalité ou une organisation canadienne. Les athlètes de l'équipe doivent avoir pris leur retraite des compétitions majeures depuis trois ans avant de pouvoir être considérés pour l'intronisation au Temple de la renommée.

Critères

- Succès et distinction exceptionnels dans le sport amateur au niveau national ou international de l'élite de leur époque ;
- Avoir fait preuve du plus haut niveau d'esprit sportif et de fair-play ;
- Contribution au développement du sport ;
- Source d'inspiration pour d'autres athlètes.

3) Que faut-il fournir avec la candidature ?

Toutes les candidatures doivent inclure :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (voir ci-dessous)
- Un résumé expliquant en quoi le candidat répond aux critères d'admission au Temple de la renommée. Veuillez inclure des informations supplémentaires pour présenter le parcours du candidat et détailler ses réalisations et/ou contributions, accompagnées des dates correspondantes. Remarque : quatre (4) pages maximum, y compris les pièces justificatives.
- Une photographie originale du candidat, adaptée à la publication, doit être jointe à la candidature.

Où envoyer les candidatures ?

Toutes les candidatures doivent être envoyées avant **le 29 juin 2026** au président du comité des candidatures.



Association canadienne de sport pour les paralytiques cérébrale
c/o House of Sport, RA Centre
2451, promenade Riverside
Ottawa, ON K1H 7X7
Courriel : info@ccpsa.ca

Pour plus d'informations, veuillez contacter mrichard@ccpsa.ca.

4) Processus de sélection

Une fois les candidatures clôturées, le comité de nomination de la CCPSA examinera toutes les candidatures soumises avant la date limite.

Si la candidature est retenue, la CCPSA communiquera par téléphone avec la personne qui a proposé la candidature et le candidat retenu.

Si la candidature n'est pas retenue, seul le candidat sera informé par courrier.

Les candidatures seront conservées dans nos dossiers et prises en considération pour les deux années suivantes.

5) Reconnaissance des lauréats

La CCPSA rédigera et diffusera un communiqué de presse, ainsi que du contenu sur les réseaux sociaux, pour annoncer les noms des personnes intronisées au Temple de la renommée. La CCPSA tiendra également à jour les profils de toutes les personnes intronisées au Temple de la renommée en ligne.

Dans la mesure du possible, les personnes intronisées au Temple de la renommée seront invitées aux Championnats canadiens de boccia, où elles seront honorées lors du banquet de clôture. Dans la mesure du possible, les frais de déplacement et d'hébergement des personnes intronisées pour assister à la cérémonie seront partagés ou pris en charge par la CCPSA.



Formulaire de nomination au Temple de la renommée de la CCPSA

En plus du formulaire de nomination ci-dessous, veuillez joindre à votre candidature un résumé expliquant en quoi le candidat répond aux critères du Temple de la renommée. Veuillez inclure des informations supplémentaires décrivant le parcours du candidat et détaillant ses réalisations et/ou contributions, ainsi que les dates correspondantes.

Remarque : quatre (4) pages maximum, y compris les pièces justificatives.

Une photographie originale du candidat, adaptée à la publication, doit être jointe à la candidature.

INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT

Nom

Adresse personnelle :

Ville :

Province/Territoire

E-mail

Téléphone :

Code postal :

INFORMATIONS SUR LA PERSONNE QUI PROPOSE LA CANDIDATURE

Nom

Adresse personnelle :

Ville :

Prov./Terr.

Téléphone :

Code postal :